
**Procès-verbal de
l'Assemblée générale annuelle**
tenue **le samedi 28 mai 2016**, de 10h45 à 12h45,
à Montréal au Centre Saint-Pierre, salle 201 - 1212, rue Panet, Montréal
et à Québec via Skype
au Centre de production artistique et culturelle Alyne-LeBel, salle 111
310, boul. Langelier, Québec

Membres présents :

À Montréal,

Claude Accolas, Mathieu Marcil, Normand Blais, Anouk Looten, Sarah Lachance, Loïc Lacroix Hoy, Linda Brunelle, Cédric Delorme Bouchard, Daniel Paquette, Catherine Goerner Potvin

À Québec,

Sébastien Dionne, Mélanie Robinson, Magalie Delorme, Maude Groleau, Dominique Giguère, Gabrielle Arseneault et Véronique Bertrand

Éric-Abel Baland, directeur général, Viviane Morin, coordonnatrice des services aux membres et à la gestion des contrats, Michel Lemire, conseiller syndical à la FNC /CSN et Gaëtan Châteauneuf participent à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'APASQ, Claude Accolas, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare l'assemblée ouverte à 10h45.

2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection

Claude Accolas, appuyé par Normand Blais, propose que Gaëtan Châteauneuf agisse à titre de président d'assemblée et d'élection.

Adopté à l'unanimité

Claude Accolas, appuyé par Anouk Looten, propose qu'Éric-Abel Baland agisse à titre de secrétaire d'assemblée et d'élection.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée donne lecture de l'ordre du jour.

Anouk Looten, appuyée par Loïc Lacroix Hoy, propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mai 2015

Le président d'assemblée demande à l'assemblée de ne pas procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mai 2015 dont les membres présents ont reçu copie avant l'assemblée. La demande est acceptée. Il demande ensuite si quelqu'un a des changements à proposer au procès-verbal. Aucun changement n'est demandé.

Loïc Lacroix Hoy, appuyé par Mathieu Marcil, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mai 2015 tel qu'il a été déposé.

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2015

Le président d'assemblée demande à l'assemblée de ne pas procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2015 dont les membres présents ont reçu copie avant l'assemblée. La demande est acceptée. Il demande ensuite si quelqu'un a des changements à proposer au procès-verbal. Aucun changement n'est demandé.

Mathieu Marcil, appuyé par Sébastien Dionne, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2015 tel qu'il a été déposé.

Adopté à l'unanimité

6. Rapport moral du président 2015-2016

Bonjour à tou.te.s,

Merci à toutes et tous de vous être déplacé.e.s tant à Montréal qu'à Québec ou des régions via la technologie numérique qui, espérons-le, va correctement fonctionner !

Merci de répondre présents.e.s, même si nous souhaitons toujours vous y voir en plus grand nombre pour réagir aux actions menées durant l'année écoulée et forger l'avenir de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec dont vous êtes membres.

- Et tout particulièrement, j'adresse de grands remerciements aux huit autres membres du conseil d'administration de votre association qui s'impliquent en donnant de leur temps, en apportant leurs témoignages au sein de nos comités et leur expertise de façon bénévole tout au long de la saison; à savoir : Anouk, Mathieu, Laurier, Normand, Francis et Loïc, ainsi que nos représentants à Québec : Daphnée et Sébastien.
 - Également, un grand merci au personnel de l'APASQ pour leur dévouement : à Julie-Andrée Rostan aux fonctions de coordonatrice à la formation continue et à Estelle Litalien qui a assuré durant presque toute la saison l'intérim au poste de coordonatrice aux services aux membres en remplacement de Viviane Morin partie en congé de maternité - Viviane qui nous revient en santé dans son nouveau rôle de maman avec un futur concepteur de quelques mois, Henri, auquel nous adressons nos vœux chaleureux d'épanouissement !
 - Finalement, j'aimerais dire merci à nouveau à Michel Beauchemin qui a quitté la direction générale en cours d'année pour une retraite culturelle certainement très active, transmettant le flambeau en août dernier à Éric-Abel Baland, notre nouveau directeur de l'APASQ que je salue ici en votre nom pour sa nomination par notre Conseil. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.
-

Éric-Abel a rapidement cerné nos enjeux, s'est intégré facilement aux actions à mener actuellement. Il s'attache déjà avec enthousiasme à défendre notre mission et à soutenir les membres de notre association avec vigueur et détermination; apportant aussi une nouvelle impulsion en termes d'image et de visibilité.

Le C.A. s'est réuni à six reprises depuis avril 2015, réunions auxquelles se sont ajoutées les réunions des comités RH et de concertation avec les disciplines de concepteurs ainsi qu'avec certaines associations de producteurs – plus les deux Assemblées générales extraordinaire et sectorielle en avril et mai 2015.

Citons quelques faits marquants de notre plan d'action développés plus longuement dans notre rapport d'activités qui suivra.

- La constitution de nos trois nouveaux comités : * gouvernance / administration / finances, * promotion des professions / mobilisation et communication, * relations de travail/ ententes collectives...
- Les rencontres avec plusieurs associations de producteurs en vue de l'intégration des quatre nouveaux métiers que nous représentons désormais et des négociations de nouvelles ententes collectives venues à expiration.
- Le Fonds Prévost-Bussières d'aide aux artistes dans le besoin, créé l'an passé, qui commence à s'alimenter grâce à des dons généreux et à l'aide de la Fondation des Artistes.
- L'entente sur la gestion de la *Caisse de sécurité des arts du spectacle* (CSAS) avec la firme *Les services financiers Alain Vallières* qui semble satisfaire nos membres.
- Le règlement de quelques griefs en suspens qui ont été réglés soit à l'amiable, soit à la suite de deux arbitrages de producteur défendus par notre syndicat partenaire FNC-CSN.
- Un membre du C.A. siège toujours au comité *d'accréditation scène écoresponsable du Conseil québécois des événements écoresponsables*, une initiative du *Réseau des femmes en environnement*.
- Le soutien au projet **Autodafé/Traces/Burning** sous l'égide de notre **Fondation Jean-Paul Mousseau** et son président Raymond Marius Boucher, présenté devant l'UQAM au printemps 2015, puis à la Quadriennale de Prague 2015 et à Expo-scène Montréal 2016.
- Les taux d'inscriptions des membres à certaines activités de formation continue offertes à Québec et à Montréal.
- Notre représentation au sein de nombreuses associations et regroupements de concertation, le renouveau de notre site Web et notre nouvelle page Facebook dynamique remplaçant progressivement l'infolettre, mais sans délaisser pour autant l'édition de DIDASCALIE en ligne, résumé de nos activités d'hiver et d'été,
- Après le succès de l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* et suite à son décès en janvier 2016 – *le livre, François Barbeau, créateur de costumes* devrait être édité grâce à une campagne de socio-financement d'ici la fin de l'année.

Nous souhaitons vraiment accroître la participation des membres à la vie de votre association car elle sera ce que vous désirez qu'elle soit. Nous vous en donnons d'ailleurs l'occasion aujourd'hui en vous proposant de vous impliquer dans ses instances et ses comités ouverts, voir à constituer une banque de bénévoles de soutien sur laquelle l'APASQ pourra compter lors d'événements solidaires comme les *Coups de chapeaux*, etc.

Je dois enfin souligner que je suis très satisfait de la façon dont l'APASQ évolue actuellement - Nous venons de vivre une année de transition, comme dans la formule :

«*Un vent de changement dans la continuité*» avec beaucoup de travail accompli en 2015-2016 pour conforter nos acquis et réaliser nos objectifs à l'aube de notre prochain plan de développement stratégique 2017-2020 que devra s'attacher à définir la prochaine équipe du CA.

Place maintenant à la suite de notre ordre du jour.

Merci à tous et bonne assemblée !

Claude Accolas, Président

7. Rapport d'activités 2015-2016 et perspectives 2016-2017

Avec cette année de transition dans la gouvernance de l'APASQ telle qu'évoquée dans le rapport du président, les cinq lignes directrices des dernières années qui guident nos actions sont demeurées les mêmes.

- 1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes**
- 2. La promotion des arts de la scène québécois**
- 3. Le renforcement de la gouvernance de l'association**
- 4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association**
- 5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés**

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif nécessite l'exécution des tâches suivantes :

- *La gestion et la renégociation des ententes collectives en vigueur*
- *La reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures*
- *L'offre annuelle de programmes d'activités de formation continue*
- *Le développement du Fonds Prévost-Bussières*
- *La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation, de communication et de mobilisation*

La gestion et la renégociation des ententes collectives en vigueur

La gestion des ententes collectives représente au moins 75 % des énergies de la petite équipe du bureau composée de Viviane Morin, Katia Chénier et d'Éric-Abel Baland. Durant la saison 2015-2016, nous avons émis jusqu'à ce jour 349 contrats, comparativement à 383 pendant la saison 2014-2015,

Ces chiffres confirment malheureusement la tendance à la baisse constante depuis cinq ans du nombre de contrats émis, ce qui n'est pas sans effet sur la rémunération globale de nos membres.

Suite aux avis de négociation envoyés à TAI et à l'ACT en 2014, la renégociation des deux ententes collectives en vigueur avec ces deux associations s'est poursuivie en 2015.

Perspectives pour l'année 2016-2017

Le travail d'émission et d'administration des contrats sera toujours notre tâche principale en suivant de près l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons.

Avec la prise de fonctions progressive de la nouvelle direction générale et le retour du congé de maternité de la responsable de la gestion des contrats, très impliquée dans la renégociation des ententes

collectives, les négociations des ententes avec TAI et l'ACT entamées vont se poursuivre d'ici la fin 2016 afin d'envisager la tenue d'une assemblée sectorielle spéciale pour permettre l'adoption de nouvelles ententes tant avec TAI puis qu'avec l'ACT en 2017.

La reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures

Comme mentionné l'an dernier, *la Commission des relations du travail (CRT)* nous a accordé le 16 août 2013 notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures ; cela nous autorise désormais à ajouter leurs conditions d'exercice dans la renégociation de nos différentes ententes collectives.

Nous avons établi de nombreux contacts et avons tenu de nouvelles consultations durant l'année avec plusieurs personnes conceptrices actives dans ces domaines pour préciser clairement les définitions des tâches de conception et de réalisation. Les nouvelles bases tarifaires et les nouvelles grilles de rémunération retenues lors de l'assemblée sectorielle spéciale d'avril 2015 et de l'assemblée extraordinaire du 30 mai 2015 demeureront nos bases de négociations pertinentes en 2016-2017.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activité de formation continue 2015-2016 comportait sept ateliers de formations, dont cinq à Montréal et deux à Québec. Le nombre total de places offertes dans l'ensemble de ces activités était de 45.

Trente de nos membres ont participé à trois de ces activités soit un taux de participation d'environ 77 %.

Perspectives pour l'année 2016-2017

Nous avons obtenu d'Emploi Québec le financement permettant la tenue de six activités de formation dont quatre à Montréal, qui pourront accueillir 30 participants, et deux à Québec, qui pourront accueillir chacun de 8 à 10 participants en moyenne, pour un total de 55.

Activités prévues à Montréal

- 1. Maîtriser la console d'éclairage Martin 1*
- 2. le concepteur et la gestion : comment bien estimer les coûts de conception et de réalisation*
- 3. confection et parures de têtes et de chapeaux de cirque*
- 4. Initiation à l'élaboration d'un budget pour les costumes*

Activités prévues à Québec

- 5. L'ABC du costumier II: Patron, ajustement et confection*
- 6. Maîtriser la console d'éclairage Martin 1*

Le développement du Fonds Prévost-Bussières

Notre Fonds Prévost-Bussières a obtenu son certificat de constitution de Corporations Canada en juillet 2014. Cela nous a permis d'organiser une première levée de fonds en faisant appel à la générosité de nos membres lors du renouvellement des adhésions à l'association en février dernier et en participant à plusieurs coups de chapeau, ou coups de chaleur, organisés en collaboration avec la *Fondation des artistes*, lors de représentations théâtrales au TNM et chez Jean-Duceppe au printemps et à l'été 2015 à Montréal et à La Bordée et au Théâtre du Trident l'hiver dernier à Québec.

Cela nous a permis de recueillir jusqu'à maintenant une somme de 8 090 \$.

Perspectives pour l'année 2016-2017

La mission d'un fonds est justement d'en récolter. Il faudra donc l'an prochain organiser à nouveau une campagne de financement et collaborer avec la Fondation des Artistes et l'UDA dans l'activité Coups de chapeau.

La réalisation de nombreuses activités de représentation

L'APASQ a continué à s'impliquer dans les organismes suivants tout au long de la dernière année : le DAMIC, Culture Montréal, Compétence Culture, le Conseil québécois des événements écoresponsables, une initiative du Réseau des femmes en environnement et la Société de développement du musée des arts du spectacle vivant (SDMASV). Nous avons également assisté à quelques bureaux fédéraux de la Fédération nationale des communications de la CSN dont nous sommes membre.

Perspectives pour l'année 2016-2017

Nous continuerons à participer aux activités des organismes mentionnés précédemment pour défendre - représenter nos membres et accroître la présence et la visibilité de notre association dans les regroupements de concertation et instances spécialisées des arts de la scène au Québec.

2. La promotion des arts de la scène québécois et la Fondation Jean-Paul Mousseau et Perspectives pour l'année 2016-2017

La poursuite du développement de l'Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC)

Comme annoncé l'an passé, l'Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC) a ouvert son interface publique avec déjà plus de 2 384 œuvres artistiques et 3 594 documents d'artistes et d'artisans professionnels québécois des Arts de la scène, des Arts visuels, de l'Illustration et des Métiers d'art. C'est ce que vous découvrirez en naviguant actuellement dans le site www.enoac.ca !

L'ENOAC est un projet de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), d'Illustration Québec (IQ) et du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) qui ont joint leurs efforts depuis trois ans, en partenariat aussi avec COPIBEC et l'UDA, pour créer une banque numérique regroupant les œuvres contemporaines québécoises en arts de la scène, en arts visuels, en illustration et en métiers d'art.

L'ENOAC vise un double objectif : offrir au milieu de l'enseignement et au public québécois une porte d'entrée privilégiée sur un corpus significatif de la création d'œuvres artistiques contemporaines, et aux artistes et artisans québécois une plateforme d'autopromotion, de catalogage et de conservation de leurs œuvres.

Initialement subventionné par le Conseil des arts et des lettres du Québec lors des deux premières phases du projet, nous sommes en attente de confirmation de la reconduction du programme de financement de la phase 3 du projet par le CALQ au montant de 60 000 \$ visant à développer l'abonnement en ligne et la viabilité financière de cette initiative collective - Le projet correspond aux principes du *Plan culturel numérique du Québec* et pourrait se développer sous la forme d'une entreprise d'économie sociale assurant sa pérennité en collaboration avec des partenaires privés.

L'organisation de l'événement Autodafé – Traces – Burning par Raymond Marius Boucher en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau

Le 31 mai 2015, l'installation-performance préparée dans le cadre de la maîtrise en théâtre de l'UQÀM par Raymond Marius Boucher intitulée *Autodafé – Traces – Burning*, réunissait une vingtaine de maquettes de décor de théâtre qui ont été brûlées sur la place publique, geste provocateur qui se voulait un plaidoyer pour la préservation de la mémoire des créations scénographiques québécoises. L'image saisissante de la destruction d'archives par le feu a mis en relief la précarité de ce patrimoine et l'invisibilité du travail qui rend possible cette création.

Cette manifestation ponctuée par la parole de différents intervenants soulignant leur attachement à la mémoire scénographique constitue l'acte inaugural d'un projet qui doit aboutir à la création d'un guide à l'intention des scénographes facilitant la préservation des processus scénographiques.

Les suites de l'exposition-installation, une vidéo produite par Bobby Breton (Atypik) et les cendres des maquettes brûlées, ont été installées à la Quadriennale de Prague en juin 2015, où elles ont représenté le Québec, ainsi qu'à L'EXPO-SCÈNE 2016 au Palais des congrès de Montréal où nous étions invités.

Nous en sommes donc à la dynamisation des activités et de l'équipe de la Fondation Mousseau en vue de sa croissance répondant à la mission de base et pour cela il nous faut reconstituer son conseil d'administration en collaboration avec son président actuel Raymond Marius Boucher que nous remercions chaleureusement pour son engagement. Parallèlement aux besoins de visibilité et de sollicitation, nous avons commencé la création du nouveau site web de la Fondation Jean-Paul Mousseau (<http://fondationjpmousseau.org>) en construction, mais déjà opérationnel pour recevoir des dons.

Suite à notre exposition *François Barbeau, concepteur de costumes* tenue en 2014 à l'UdeM, et après le décès de M. Barbeau en janvier dernier, nous poursuivons la réalisation du projet de publication sur l'œuvre de François Barbeau sous l'égide de madame Andrée Lemieux. Nous sommes en train de réunir les partenaires nécessaires pour l'impression de ce livre d'art au tirage limité à 750 d'ici la fin 2016 à l'aide d'une campagne de socio-financement qui sera organisée à l'automne 2016.

3. Le renforcement de la gouvernance de l'association et perspectives pour l'année 2016-2017

Le Conseil d'administration de l'APASQ a remis en place cette année des principes de gouvernance participative à bonifier en proposant trois comités de travail et de consultation ouverts aussi à des experts- ad hoc invités pour leur connaissance de dossiers : le comité promotion/mobilisation et communications- rédaction de notre prochain plan d'actions 2017-2020 - le comité exécutif et stratégique : gouvernance/ administration/finances, qui s'ajoutent au comité des relations de travail.

4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association

Les changements sur le plan administratif et en ressources humaines ont occasionné des coûts de transition et des dépenses supplémentaires qui ont rendu difficile la réalisation du surplus budgétaire prévu l'an dernier dans notre plan de redressement.

L'exercice financier 2015-2016, comme nous le détaillons dans les états financiers joints, a aussi été marqué par les conséquences de la diminution sensible de 12,5 % de notre unique subvention de fonctionnement annuelle accordée par le CALQ suite aux compressions budgétaires du gouvernement imposées au ministère de la Culture et au CALQ.

Nous avons tenté de dénoncer cette situation de pertes de 4.078 \$ et ses conséquences préjudiciables pour la stabilité financière de l'APASQ, qui compromettent notre engagement de respect du plan de redressement et le maintien de nos services aux membres ou actions de développement de projets ambitieux.

Le plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a donc dû être rediscuté de façon à étaler sur une plus longue période la résorption de notre déficit cumulé.

Perspectives pour l'année 2016-2017

L'année 2016-2017 ne devrait pas amener de changements importants dans la gestion de l'association. Nous nous attachons à gérer notre budget d'opération avec rigueur comme le démontre notre budget prévisionnel.

5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

Tel que mentionné aussi dans le point précédent : gouvernance et développement d'actions, l'actualisation de notre plan stratégique 2017-2020 passera par l'amélioration de nos communications et services aux membres selon nos moyens financiers toujours restreints...

8. États financiers 2015-2016 de l'APASQ

Éric-Abel Baland présente les états financiers au 31 mars 2016. Ceux-ci ont été préparés comme l'année dernière par monsieur Éric Massé de la firme Séguin Haché. Celui-ci y mentionne « qu'au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. »

Une gestion serrée des activités l'association a permis de générer un surplus d'opération de 4 022 \$ cette année, comparativement à un surplus de 14 651 \$ l'an dernier. Nous avons pu ainsi réduire notre déficit cumulé à 37 507 \$. Ce faisant, nous avons respecté de manière plus que satisfaisante le plan de redressement financier soumis au CALQ en janvier 2013.

Il est proposé par Sébastien Dionne, appuyé par Normand Blais, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

Adopté à l'unanimité

9. États financiers 2015-2016 de la Fondation Jean-Paul Mousseau

Éric-Abel Baland présente les états financiers de la Fondation au 31 mars 2016. Ceux-ci ont été préparés comme l'année dernière par monsieur Éric Massé de la firme Séguin Haché. La Fondation termine son exercice financier avec un surplus de 26 160 \$, dont une encaisse de 15 212 \$, des comptes clients de 1 198 \$ et un stock de maquettes de François Barbeau évalué à 9 750 \$.

Le surplus monétaire est le résultat de la vente d'un *coffret souvenir François Barbeau*, vente dont les revenus nets permettront le financement partiel de la publication sur l'œuvre de François Barbeau en 2016-2017.

Il est proposé par Normand Blais, appuyé par Linda Brunelle, d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été déposés.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2016-2017.

Éric-Abel Baland présente les prévisions budgétaires 2016-2017 de l'association. Elles reprennent pour l'essentiel celles de l'an dernier.

11. Rapport d'activités du Fonds Prévost-Bussièrès et états financiers

Comme cela a été mentionné précédemment, l'obtention du certificat de constitution du Fonds de Corporations Canada le 7 juillet 2014 dernier nous a permis de mettre en branle une première levée de fonds en faisant appel à la générosité de nos membres et en participant à plusieurs coups de chapeau organisés par la *Fondation des artistes*.

Éric-Abel Baland dépose deux propositions du conseil d'administration dont l'adoption est nécessaire pour la préparation du rapport d'activités à soumettre à l'Agence du revenu du Canada en juillet prochain

Proposition 1

Il est proposé par le conseil d'administration de nommer Claude Accolas, Anouk Looten, Sébastien Dionne et Éric-Abel Baland dans la fonction d'administrateurs et d'administratrice du Fonds Prévost-Bussièrès pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité

Proposition 2

Il est proposé par le conseil d'administration d'adopter le bilan et les états financiers du Fonds Prévost-Bussièrès tels qu'ils ont été déposés.

Adopté à l'unanimité

12. Élection du président et de quatre administrateurs au conseil d'administration

Le mandat du président vient à échéance cette année. Il faut donc élire un nouveau président.

Claude Accolas est proposé à nouveau à ce poste. Aucune autre candidature n'étant proposée et Claude Accolas ayant accepté sa mise en candidature, on procède à un vote secret comme le prévoient nos règlements.

Claude Accolas est proclamé élu à l'unanimité.

Quatre postes d'administrateur sont à pourvoir. Le président d'élection, Gaëtan Châteauneuf, procède à l'appel des candidatures.

Les candidatures des membres suivants sont proposées :

Sarah Lachance, Laurier Rajotte, Francis Hamel, Mélanie Robinson et Maude Groleau

Quatre postes d'administrateurs étant à pourvoir, il y a donc élection.

Les candidats élus sont : Sarah Lachance, Laurier Rajotte, Francis Hamel et Mélanie Robinson.

12. Divers

Madame Linda Brunelle soulève la question des budgets de réalisation des costumes à prévoir lors de la négociation des contrats de conception de costumes. Elle souligne que les personnes conceptrices de costumes finissent souvent par être amenées à puiser dans leur cachet de conception pour défrayer partiellement ces coûts de réalisation.

Elle demande que l'association se penche sur cette question et, pour ce faire, crée un comité composé de personnes conceptrices de costumes pour en discuter et proposer des solutions à cette situation.

L'assemblée retient sa proposition.

13. Levée de l'assemblée générale annuelle

Il est proposé par Mathieu Marcil, appuyée par Daniel Paquette, de lever l'assemblée à 12 h 46.

L'assemblée est levée.

Le Président : Gaëtan Châteauneuf

Le Secrétaire : Éric-Abel Baland